
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 2 OCTOBRE 2017 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 2 octobre à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5: Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 2 OCTOBRE 2017 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

Pensée : **Le courage consiste à donner raison aux choses quand nous ne pouvons les changer.**

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 5 septembre 2017
Assemblée extraordinaire du 21 septembre 2017

4.00 CORRESPONDANCE ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de septembre, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées sur la liste.

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 **salaires** du 1er septembre au 30 septembre 2017

Employés	8 193.29 \$	dépôt direct
Élus	14 795.25 \$	dépôt direct

achats	listes	©
2017-09B		774.36 \$
2017-10A		131 705.21 \$
2017-10B		10 908.90 \$

8.2 **Certificats disponibilité de crédits**

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de septembre 2017 en vertu du règlement de délégation, art.961 CMQ.

9.00 **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

10.00 **AVIS DE MOTION**

10.01

11.00 **AFFAIRES NON TERMINÉES**

11.01 Embauche des chauffeurs pour le déneigement (Luc Ménard, Denis Gobeil)

11.02 Mandat pour l'étude de circulation des routes 112, 214 et 253

12.00 **DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS**

a) **Conseil municipal/comités**

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile, voirie

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et voirie

Maire : MRC

b) **Rapports – chef d'équipe**

Rapport des travaux faits en septembre et travaux à faire en octobre 2017

c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**

M. Deslongchamps a présenté son rapport de permis et certificats

Rapport mensuel – renouvellement de contrat

d) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière**

Colloque régional qui s'est tenu à Scotstown (rapport)

13.00 **AFFAIRES NOUVELLES**

13.01 Achat pour équipements à neige (sabot, peigne, couteaux et pointe carbure)
2500\$

13.02 Renouvellement services professionnels 2018 / Therrien Couture

13.03 Moisson Haut St-François – contribution financière

13.04 Campagne de financement de Centraide Estrie

13.05 Invitation à l'activité Oktoberfest – 20 octobre 2017

13.06 Adoption des prévisions budgétaires de la Régie des Hameaux

13.07 Marché public de Noël le 25 novembre 2017 –location à quel prix

13.08 Autorisation de paiement des travaux d'asphaltage chemin Dearden, chemin Godbout et Landreville – retenue 10%

13.09 Projet de la piste multifonctionnelle du Québec Central

13.10 Formation d'un comité de travail conjoint avec la Ville de East Angus

13.11 Lettre de félicitations à Mme Chantal Ouellet pour le prix Elsie-Gibbons

13.12 Demande de remboursement des dépenses de la taxe sur l'essence (TECQ)

14.00 **INVITATIONS**

14.01 Cérémonie (Jour du souvenir) 12 novembre 2017 à East Angus

15.00 **VARIA**

15.01 Demande de rencontrer le conseil, la compagnie Tred'si.

15.02 Incitatifs de la caisse populaire

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

17.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2017-198

résolution no 2017-198

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-199

résolution no 2017-199

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté en laissant le point « Varia » ouvert.

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 SEPTEMBRE 2017

2017-200

résolution no 2017-200

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du ordinaire 5 septembre 2017 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2017

2017-201

résolution no 2017-201

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance **extraordinaire** du 21 septembre 2017 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2017-202

résolution no 2017-202

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de septembre 2017 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

M. Jean Martel demande des informations sur le coût que Valoris va charger. Ce qu'on voit dans les journaux au sujet du déficit.

M. le maire mentionne que Valoris a augmenté le coût de l'enfouissement de 45\$ et que le coût va encore augmenter. Valoris a fermé 2 lignes de triage.

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

Aucun

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de septembre 2017, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2017-203

résolution no 2017-203

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de septembre 2017 pour un montant de 22 988.54\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisants :

2017-09B	774.36 \$
2017-10A	131 705.21 \$
2017-10B	10 908.90 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

10.00 AVIS DE MOTION

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 EMBAUCHE DES CHAUFFEURS POUR LE DÉNEIGEMENT

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury désire procéder à l'embauche des chauffeurs de camion pour le déneigement ;

ATTENDU que M. Luc Ménard et M. Denis Gobeil sont intéressés à chauffer les camions de la municipalité pour le déneigement 2017-2018 selon un contrat préparé par la directrice et signé entre les parties ;

2017-204

résolution no 2017-204

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury embauche M. Luc Ménard et M. Denis Gobeil comme chauffeurs pour le déneigement des chemins de la municipalité et de la route 214 selon les mêmes conditions avec une augmentation salariale de 2% du taux horaire.

QUE le chef d'équipe supervise le travail des employés selon les horaires déterminés.

A D O P T É E

11.02 MANDAT POUR L'ÉTUDE DE CIRCULATION DES ROUTES 112, 214 ET 253

ATTENDU que le CLD a demandé par appel d'offres sur invitation les services professionnels pour une étude de circulation des routes 112, 214 et 253 ;

ATTENDU que 3 soumissions ont été déposées pour l'étude;

ATTENDU que le coût de l'étude au montant de 21,000\$ en plus des taxes applicables sera payable à parts égales entre la Ville de East Angus, la municipalité du canton de Westbury et le CLD du Haut St-François ;

2017-205

résolution no 2017-205

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal de Westbury accepte la soumission de la firme EXP au montant de 21 000\$ en plus des taxes applicables pour l'étude de circulation des routes 112,214 et 253, tel que présenté dans leur soumission datée du 25 août 2017.

QUE le montant sera payable à parts égales avec la Ville de East Angus, le CLD du Haut St-François et la municipalité de Westbury.

A D O P T É E

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Le marché public a bien fonctionné et les producteurs sont satisfaits.

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Rencontre de la Régie des incendies la semaine prochaine. La fête pour le départ d'un pompier le 13 oct. 2017.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Pas de rencontre de loisirs remis en janvier

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Rencontre de la régie le 19 sept. et une hausse pour Westbury pour le budget 2018.

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et voirie
Rien de spécial

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et voirie

Maire : MRC
Un nouveau projet a été accepté à la MRC, pour le ciel étoilé par Lise Got.

b) Rapports – chef d'équipe

Rapport des travaux faits en septembre et travaux à faire en octobre 2017

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps a présenté son rapport de permis et certificats

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

ATTENDU que l'inspecteur dans son rapport a mentionné qu'il ne renouvelle pas son contrat pour 2018 :

2017-206

résolution no 2017-206

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'inspecteur soit présent avant la rencontre du 2 octobre 2017 pour signifier son intention de ne pas renouveler son contrat ou de diminuer ses heures.

QUE suite à la rencontre, que la directrice générale s'informe auprès d'autres municipalités si leur inspecteur est à temps complet ou si nous devons ouvrir le poste.

A D O P T É E

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

Colloque régional qui s'est tenu à Scotstown.

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 ACHAT POUR ÉQUIPEMENTS À NEIGE (SABOT, PEIGNE ET COUTEAUX)

2017-207

résolution no 2017-207

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'AUTORISER l'achat des équipements à neige de la compagnie Équipements Robitaille et de la compagnie Lame-mobile pour un montant approximatif de 2 500\$ pour les couteaux, sabots et pointes au carbure.

A D O P T É E

13.02 RENOUVELLEMENT SERVICES PROFESSIONNELS 2018 / THERRIEN COUTURE

ATTENDU que le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité du canton de Westbury une offre de services professionnels pour l'année 2018;

ATTENDU que cette offre répond aux besoins de la Municipalité ;

2017-208

résolution no 2017-208

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 selon l'offre de service du 22 septembre 2017.

A D O P T É E

13.03 MOISSON HAUT ST-FRANÇOIS – CONTRIBUTION FINANCIÈRE

2017-209

résolution no 2017-209

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 250.00\$ comme contribution financière à l'organisme Moisson Haut St-François.

QUE la directrice générale mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

13.04 CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE CENTRAIDE ESTRIE

Pas de participation financière du conseil municipal.

13.05 INVITATION À L'ACTIVITÉ OKTOBERFEST – 20 OCTOBRE 2017

2017-210

résolution no 2017-210

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury participe à l'activité Oktoberfest dans le cadre de la campagne annuelle de financement de la Fondation Louis St-Laurent qui se tiendra le 20 octobre 2017.

QUE le conseil autorise un don de 300\$ pour la réservation de 10 billets pour participer au financement annuel de la Fondation Louis St-Laurent.

A D O P T É E

13.06 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE DES HAMEAUX

2017-211

résolution no 2017-211

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury adoptent les prévisions budgétaires 2018 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux qui représente un budget global de 2 444 130\$ dont la quote-part de Westbury indique un déboursé prévu de 49 400\$.

A D O P T É E

13.07 MARCHE PUBLIC DE NOËL LE 25 NOVEMBRE 2017 –LOCATION À QUEL PRIX

ATTENDU que la municipalité désire tenir pour une 2^e année un marché de Noël le 25 novembre 2017 de 9h00 à 16 hrs ;

2017-212

résolution no 2017-212

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'un montant de 12\$ soit chargé pour chaque table aux personnes intéressées à participer au Marché de Noël et que l'activité se tienne dans le local du marché et dans la salle communautaire.

A D O P T É E

13.08 AUTORISATION DE PAIEMENT DES TRAVAUX PROVISOIRES D'ASPHALTAGE CHEMIN DEARDEN, CHEMIN GODBOUT ET LANDREVILLE – RETENUE 10%

ATTENDU que l'inspection des travaux a été faite sur le chemin Dearden, Godbout et Landreville;

ATTENDU que des correctifs ont été demandés à l'entrepreneur, Pavage Estrie Beauce, 9256-7809 Québec Inc. dans une lettre datée du 27 septembre 2017 ;

ATTENDU que les correctifs devront être faits dès cet automne et inspectés avant de libérer la moitié de la retenue de 10% ;

2017-213

résolution no 2017-213

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale procède au paiement pour les travaux effectués sur les chemins Dearden, Godbout et Landreville excluant le 10% de retenu selon le rapport déposé par l'ingénieur, M. Lauréat Thériault.

QUE le montant de 61 667.33 \$ en plus des taxes applicables soit effectué à la compagnie Pavage Estrie Beauce, 9256-7809 Québec Inc. pour les travaux d'asphaltage des chemins Dearden, Godbout et Landreville.

QU'une retenue de 5% pourra être payée lorsque les travaux correctifs demandés par la municipalité seront faits et que l'inspection soit faite.

QUE la dernière retenue de 5% sera libérée après le délai de garantie de un (1) an.

A D O P T É E

13.09 PROJET DE LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE DU QUÉBEC CENTRAL

Demande de participer au projet de piste multifonctionnelle du Québec Central pour un montant annuel récurrent de 20,000\$ qui servira à la coordination, à l'entretien et à la promotion du projet par les municipalités participantes.

Le conseil demande une rencontre avec les responsables du projet avant de se prononcer sur l'investissement.

13.10 COMITÉ CONJOINT –Westbury et East Angus

ATTENDU que suite à une rencontre, la municipalité de Westbury et la Ville de East Angus ont convenu de former un comité conjoint qui aura comme mandat d'analyser les différentes ententes de services possibles entre les deux municipalités;

ATTENDU que dans l'intérêt des deux municipalités, le comité pourrait être composé de trois élus de chaque municipalité et, sur recommandation du comité, des professionnels pourraient s'y ajouter;

ATTENDU que le comité se pencherait sur le développement économique des deux municipalités et sur les différentes ententes intermunicipales à intervenir;

ATTENDU que les municipalités sont en attente de la décision du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement au dossier d'annexion touchant une partie du territoire de Westbury;

2017-214

résolution no 2017-214

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury est d'accord pour former un comité conjoint avec la Ville de East Angus, composé de trois élus de chacune des municipalités, qui aura le mandat de se pencher sur les différentes ententes intermunicipales possibles et sur le développement économique.

QUE la municipalité de Westbury informe la Ville que le dossier d'annexion ne sera pas un dossier traité par le comité.

QUE la résolution adoptée par la municipalité de Westbury, portant le numéro 2017-196, demandant à la Ville de modifier son permis d'exploitation d'aqueduc pour desservir les résidents de Westbury permettra de régler un des dossiers importants, soit la desserte de l'eau potable.

QUE la municipalité de Westbury informe les différents intervenants qu'elle ne souhaite pas que la décision sur la demande d'annexion présentée par la Ville de East Angus soit reportée à une date ultérieure.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière fasse parvenir une copie de la présente résolution à la Ville de East Angus, M. David Fournier, au député de Mégantic, M. Ghislain Bolduc, et au directeur du Ministère des Affaires municipales de l'Estrie, M. Pierre Poulin.

QUE la présente résolution fasse partie de l'argumentaire du dossier d'annexion présenté au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

13.11 LETTRÉ DE FÉLICITATIONS À MME CHANTAL OUELLET POUR LE PRIX ELSIE-GIBBONS

2017-215

résolution no 2017-215

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale fasse parvenir à Mme Ouellet, mairesse de la Ville de Scotstown une lettre de félicitations pour le prix Elsie-Gibbons qu'elle a obtenu.

A D O P T É E

13.12 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE LA TAXE SUR L'ESSENCE (TECQ) 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2017-216

résolution no 2017-216

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 30 septembre 2017.

A D O P T É E

13.13 EXIGENCES DU PLAN DE LOTISSEMENT CH. DES BOISES

ATTENDU que le plan de lotissement a été présenté pour approbation pour la continuité du chemin des Boisés ;

ATTENDU que le plan proposé contient une courbe non acceptable par les membres du conseil;

2017-217

résolution no 2017-217

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil demande de faire corriger la courbe sur le plan de lotissement préparé par la compagnie Ecceterra afin que l'extérieure de la courbe soit de 30 degrés.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

14.01 CÉRÉMONIE (JOUR DU SOUVENIR) LE NOVEMBRE 2017 À EAST ANGUS

2017-218

résolution no 2017-218

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury autorise l'achat d'une couronne de 45\$ pour le jour du Souvenir de la Légion royale canadienne.

A D O P T É E

15.00 VARIA

15.01 La compagnie Tred'si a demandé à rencontrer le conseil pour expliquer ses projets. L'installation d'une balance a été faite sans permis ni plan d'implantation. Le conseil demande que la compagnie Tred'si soit inscrite au registre des lobbyings avant de rencontrer un actionnaire.

15.02 INCITATIFS DE LA CAISSE POPULAIRE

Une rencontre a eu lieu avec la caisse populaire du Nord du Haut St-François et les municipalités pour le dévoilement des incitatifs.

Les incitatifs de la municipalité de Westbury pour les nouvelles constructions sont toujours en vigueur. Le règlement pourrait être révisé en janvier 2018.

16.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Mme Gosselin, propriétaire du chemin Gosford demande si le montant de 20 000\$ demandé par le CLD pour la piste cyclable devrait être seulement si tout le monde embarque et qu'on ne devrait pas attendre que la piste soit faite.

17.00 **FERMETURE**

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2017-219

résolution no 2017-219

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 21h05 heures.

Je, soussignée certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière